HAL
open science

Coordination et durabilité des nouvelles formes de production semencière vivrière au Burkina Faso

Roger Kabore, Marie Hélène Dabat, Kirsten Vom Brocke

To cite this version:

Roger Kabore, Marie Hélène Dabat, Kirsten Vom Brocke. Coordination et durabilité des nouvelles formes de production semencière vivrière au Burkina Faso. Savanes africaines en développement : innover pour durer, Apr 2009, Garoua, Cameroun. 8 p. cirad-00471154v2

HAL Id: cirad-00471154

https://hal.science/cirad-00471154v2

Submitted on 19 Apr 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L. SEINY-BOUKAR, P. BOUMARD (éditeurs scientifiques), 2010
Actes du colloque « Savanes africaines en développement : innover pour durer », 20-23 avril 2009, Garoua, Cameroun.
Prasac, N'Djaména, Tchad ; Cirad, Montpellier, France, cédérom.

Coordination et durabilité des nouvelles formes de production semencière vivrière au Burkina Faso

Roger KABORE*, Marie-Hélène DABAT**, Kirsten VOM BROCKE***

*Association Minim Song Panga, AMSP, BP 268, Kaya, Burkina Faso
**UPR Actions collectives, politiques et marchés – Cirad-Es, 01 BP 596, 5 Avenue Kennedy Ouagadougou, Burkina Faso
***ICRISAT, BP 320 Bamako, Mali

Résumé — Coordination et durabilité des nouvelles formes de production semencière vivrière au Burkina Faso. Les formes de production et de mise à disposition des semences non traditionnelles destinées aux cultures vivrières sont en mutation dans les pays d'Afrique subsaharienne depuis une cinquantaine d'années. Après avoir connu un interventionnisme important de l'Etat et une forte centralisation, puis un désengagement public et une décentralisation avec l'émergence de nouveaux acteurs, l'approvisionnement en semences améliorées des paysans via un marché semencier viable peine toujours à se développer. La communication analyse l'innovation institutionnelle que représente ce changement de coordination des activités et des acteurs de la production et de la commercialisation des semences (sorgho et niébé surtout). Elle s'appuie sur l'expérience du Sanmatenga, province de la région Centre-Nord du Burkina Faso, et montre de quelle façon l'implication de groupements semenciers, d'organisations paysannes vivrières et d'opérateurs du secteur privé (distributeurs d'intrants), pourrait déboucher sur une *success story* en matière de construction d'un marché durable des semences améliorées. Elle insiste sur les rôles joués par la recherche et l'Etat, met en exergue les marges d'amélioration en termes de coordination pour plus d'efficacité du système semencier et discute la substitution d'un appui indirect de l'Etat à une forme directe d'intervention sur le marché pour une utilisation durable des semences améliorées.

Abstract — Coordination and sustainability of new methods of production for food crop seeds in Burkina Faso. *Over the past 50 years in countries in sub-Saharan Africa, the methods of production and dissemination of non-traditional seed intended for food crop production have been changing. After years of considerable state intervention and major centralization, followed by withdrawal of government support and decentralization with the emergence of new stakeholders, a viable seed market for supplying improved seed to farmers is still struggling to develop. The paper analyses the institutional innovations, which represent the change in the coordination of the stakeholders and activities involved in seed production and marketing (sorghum and cowpea, in particular). It is based on the experience of Sanmatenga, a province in the central north region of Burkina Faso. It shows how cooperation between seed producer groups, farmer food crop organisations and private sector operators (traders) could lead to the development of a sustainable market for improved seed, a real success story. The paper emphasizes the roles played by the state and research, highlights where there is room for improvement in terms of efficient coordination in the seed system and discusses the possibility of replacing indirect state support with direct market intervention for the sustainable use of improved seed.*

Introduction

En cette période post-crise alimentaire, l'augmentation de la production des céréales sèches devient un objectif politique pour assurer la sécurité alimentaire des populations en Afrique sub-saharienne. L'utilisation de semences améliorées de mil, sorgho et maïs ou même de niébé est vue plus que jamais comme une panacée contre la faible productivité des variétés traditionnelles.

Dans le sillage de plusieurs années de recherche et avec l'appui de l'Etat, une dynamique de production de semences améliorées à petite échelle s'est mise en place dans la province du Sanmatenga dans la région Centre-Nord du Burkina Faso. Certains villages-pilotes se sont orientés vers la production de semences certifiées de variétés améliorées de niébé, sorgho et autres céréales.

Cette communication étudie l'évolution des modes de coordination dans la filière semences vivrières et les conditions d'efficacité et de durabilité du système semencier. Elle s'appuie sur une étude réalisée entre janvier et juin 2008, coordonnée par le Cirad et financée par l'Ambassade de France.

Nous rappelons les défaillances de l'approvisionnement en semences vivrières en Afrique subsaharienne en resituant la période actuelle dans sa trajectoire historique et en présentant le contexte plus spécifique du Burkina Faso. Puis nous relatons l'expérience du Sanmatenga. Enfin nous analysons la portée et les limites de l'innovation institutionnelle rapportée et explorons les marges d'amélioration du système.

La question de l'approvisionnement en semences vivrières

Malgré la défaillance de plusieurs générations de systèmes semenciers, les semences améliorées restent un levier pour la productivité agricole au Burkina Faso.

La défaillance de plusieurs générations de systèmes semenciers

L'histoire de la production et du marché des semences vivrières en Afrique a traversé plusieurs périodes. Sous la colonisation, ces semences faisaient surtout l'objet de troc ou d'achat sur le marché auprès des agriculteurs réputés pour la performance de leurs variétés.

Au lendemain de l'Indépendance, l'Etat devient interventionniste. Les pays africains souhaitent développer l'utilisation des semences améliorées du fait de leur impact attendu sur la sécurité alimentaire. Des sociétés d'Etat sont chargées de la recherche, de la production centralisée dans des fermes, de la multiplication et de la distribution des semences vivrières avec l'appui des services techniques des ministères de l'Agriculture. Les résultats sont mitigés : les besoins en semences sont énormes, les moyens financiers et parfois la volonté publique sont insuffisants, la qualité est médiocre et au final une organisation efficace de l'industrie semencière ne se met pas en place.

Depuis les années 1980, sous l'effet des plans d'ajustement structurel, on assiste à la libéralisation du marché semencier et au désengagement des Etats de la production et de la commercialisation des semences et leur transfert au secteur privé. L'Etat décentralise les activités semencières avec la participation d'ONG et de producteurs paysans. La conséquence est une baisse des rendements et de la qualité des semences et le marché de ces semences améliorées ne se développe toujours pas.

La période actuelle se caractérise par un ré-investissement du secteur semencier par l'Etat qui soutient de nouveaux entrepreneurs : environnement incitatif (structures de financement, avantages fiscaux…) ; cadre institutionnel et règlementaire pour la sécurisation des intervenants ; tentative d'organisation du marché semencier… Cette innovation institutionnelle suppose des changements dans la coordination des activités et des acteurs.

Les semences, un levier pour la productivité agricole

L'augmentation de la production vivrière au Burkina Faso s'est surtout faite par extension des surfaces cultivées. La saturation progressive de l'espace rural impose une intensification des pratiques agricoles sur des sols érodés et peu fertiles, pour nourrir une population en forte augmentation[1]. Toutefois, l'une des contraintes au développement de la productivité de l'agriculture reste l'accès limité des producteurs aux semences, qui portent en elles un fort potentiel de production.

1 D'après la FAO, l'Afrique de l'Ouest devrait d'ici 2020 multiplier par trois le rendement de ses cultures par rapport à 1985 pour satisfaire les besoins alimentaires de sa population.

Au Burkina, comme dans beaucoup de pays pauvres d'Afrique, les variétés locales dominent les systèmes de production. Ces variétés hétérogènes sont souvent bien adaptées aux conditions locales et aux préférences des agriculteurs et montrent une bonne flexibilité en réponse au stress. Elles présentent aussi une certaine stabilité dans le rendement, mais montrent un faible potentiel de rendement en comparaison des variétés améliorées (Almekinders *et al.,* 1994 ; Trouche *et al.,* 1998*)*.

Le marché actuel des semences améliorées est constitué essentiellement des semences non hybrides de riz et de maïs, les semences de céréales sèches (mil, sorgho) étant généralement autoproduites dans le secteur traditionnel ou informel. Le taux national d'adoption des variétés améliorées est inférieur à 5 % pour le sorgho (Trouche *et al.*, 2001) et à 10 % pour le niébé malgré divers projets qui ont contribué à familiariser les producteurs avec le matériel génétique de la recherche (Trouche *et al.,* 2001 ; vom Brocke *et al.*, 2008 ; Weltzien *et al.*, 2008).

L'expérience semencière du Sanmatenga

La province du Sanmatenga subit une forte pression foncière du fait de sa proximité avec la capitale. Les rendements agricoles sont faibles : 900-950 kg/ha pour le sorgho, 750-800 kg/ha pour le mil, 500 kg/ha pour le niébé. La province ne s'auto-suffit pas en céréales. Tandis que le Burkina Faso a été excédentaire 10 années sur les 12 années précédentes ; la province du Sanmatenga a été déficitaire 12 années sur les 14 années précédentes (statistiques agricoles 2007).

Une dynamique semencière qui dure depuis dix ans

Projets de développement et programmes de recherche ont généré un environnement favorable à l'émergence de groupements semenciers qui sont devenus le socle du système semencier.

Genèse de l'opération de production de semences

Entre 1996 et 2000, le projet de Programmation et exécution de développement intégré-phase IV/Kaya (PEDI), initié par l'Etat burkinabé avec la coopération néerlandaise et l'ONG Association pour le développement de la région de Kaya (ADRK), a vulgarisé plusieurs variétés de sorgho et de mil mises au point en station de recherche dans une soixantaine de villages de la province du Sanmatenga : formations et suivi technique, appui en intrants et équipements, informations, collecte des besoins des producteurs, transport gratuit des semences et prix subventionné jusqu'à 50 %.

En 2000, en fin d'appui, seuls quelques producteurs semenciers ont décidé de poursuivre leurs activités de production et de commercialisation des semences améliorées.

Ces activités ont reçu par la suite le soutien de deux projets qui ont impliqué plus activement les chercheurs (Inera/Cirad) avec des approches participatives:
– le projet « préservation de l'agrobiodiversité de sorgho au Mali et au Burkina Faso » engagé par le Cirad et financé par le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) (2002-2007) ;
– le projet « Sustainable seed supply: Farmer-managed seed marketing initiatives for sorghum and pearl millet in Mali, Burkina Faso and Niger » engagé par l'International Crops Research Center for the Semi-Arid Tropics (ICRISAT) et financé par la Fondation McKnight (2006-2009).

L'initiative des paysans semenciers avec l'appui des projets de recherche participative et des distributeurs d'intrants a permis d'amorcer une activité de commercialisation de semences améliorées et une filière semencière se constitue progressivement dans la zone.

L'émergence des groupements semenciers de Zikiémé et Pissila

L'appui du PEDI a démarré par la réalisation de tests de variétés produites par l'Institut de l'environnement et des recherches agricoles (Inera) : sorgho, mil, riz, maïs, niébé, sésame, arachide. Face à l'intérêt manifesté, le projet a identifié en 1998 des producteurs dans quatre villages, dont celui de Zikiémé, pour être formés en techniques de production de semences certifiées. Avant la fin du projet, et dans un souci de pérenniser l'activité, les producteurs de semences de chaque village se sont constitués en groupements reconnus par la loi.

A l'arrêt du projet, à partir de 2000, le groupement de Zikiémé a été le seul à poursuivre tant bien que mal l'activité de production et de commercialisation des semences certifiées. Les raisons de survie de l'activité dans ce village ont été : le grand *leadership* du président du groupement, les relations tissées avec des distributeurs d'intrants agricoles, les interventions ponctuelles de l'Etat pour l'achat des semences à partir de 2002, l'accessibilité du village pour l'inspection des parcelles.

L'histoire du groupement de Pissila est plus récente. Une Union de groupements de producteurs de niébé a été créée dans le département de Pissila en 2003 et appuyée par une ONG française (l'Association champenoise de coopération interrégionale - ACCIR) : formations techniques des producteurs, réalisation de tests variétaux, appui en appareils de traitement. L'Union a été rapidement confrontée au problème d'approvisionnement en semences améliorées en quantité et de qualité pour ses membres. Dix producteurs ont été alors formés en techniques de production de semences certifiées de niébé. Puis le réseau de semenciers s'est transformé en groupement qui a intégré l'Union en 2006. Cependant, ce groupement s'est senti suffisamment libre de ses activités pour choisir ses clients, en l'occurrence l'Etat plutôt que les membres de l'Union.

Une activité en progression du fait de l'implication de l'Etat

L'implication de l'Etat a permis à cette filière et à ce marché des semences de se développer.

La forte augmentation de la production de semences

La production de semences améliorées n'a cessé de progresser au cours des dernières années dans la province du Sanmatenga pour atteindre une vingtaine de tonnes toutes spéculations confondues (niébé, sorgho, maïs, sésame, riz), à contre-courant de la tendance régionale (figure 1). La dernière campagne prolonge cette tendance puisque la production de semences améliorées estimée avant certification a dépassé les 19 t en octobre 2008 dont 2,4 t à Pissila et 17 t à Zikiémé (tableau I).

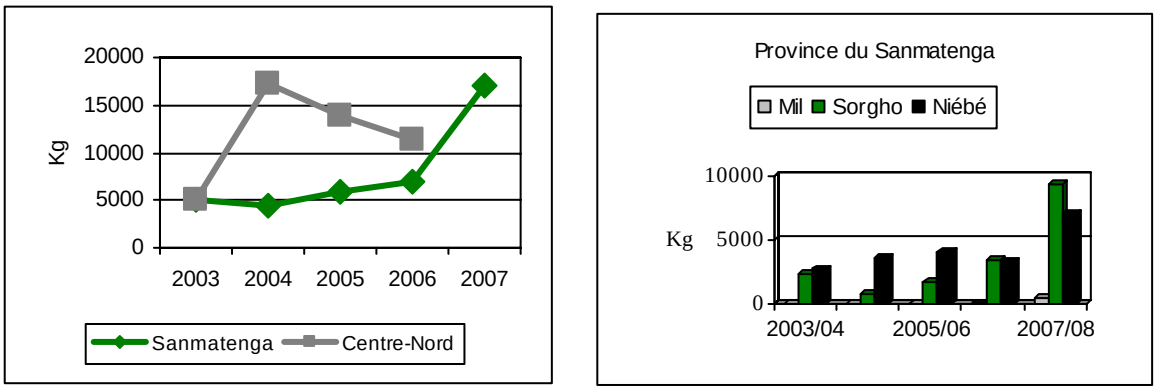

Figure 1. Production de semences améliorées chez les paysans.

Les semences de sorgho, principale culture vivrière locale qui a bénéficié des acquis de la recherche variétale, et de niébé, culture commerciale dont les variétés sont disponibles, sont de loin les plus importantes. Toutefois, la production de semences dans la province reste marginale, la superficie totale ne représente qu'une trentaine d'ha en 2006/07 pour une trentaine de producteurs.

L'Etat, principal débouché du marché semencier

A Zikiémé, l'essentiel de la production est commercialisé auprès de l'Union nationale des producteurs semenciers du Burkina Faso (Unpsb) par l'intermédiaire d'un représentant régional. L'Union provinciale des producteurs semenciers informe les groupements et répartit les quantités à livrer par producteur. Les semences sont collectées par la Direction régionale de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques (Drahrh) qui les pèse, les stocke dans ses magasins et organise leur répartition auprès des bénéficiaires. A Pissila, une grande partie de la production de semences passe directement des producteurs de semences à l'Unpsb sans transiter par l'Union des groupements de producteurs de niébé.

Dans les deux sites, la part des semences achetée par l'Etat est supérieure à 90% de la production (tableau I). La destination et les critères de répartition de ces semences sont mal connus, L'Etat soutient les producteurs victimes d'aléas climatiques. De façon plus structurelle, il procure des semences aux paysans pauvres et vraisemblablement cherche à faire connaître les semences améliorées par le maximum de paysans à l'échelle nationale.

Ainsi, la totalité des besoins des groupements producteurs de niébé à Pissila n'a pas été satisfaite en 2007 et 2008. Leurs achats se sont faits à un prix inférieur à celui pratiqué par l'Etat (achat par l'Union à 400 F CFA et revente à 500 F CFA contre achat par l'Etat à 700 F CFA et distribution à titre gratuit ou à un prix fortement subventionné), ce qui explique le plus fort intérêt des groupements semenciers à orienter leur marchandise vers l'Etat via l'Unpsb.

Tableau I. Commercialisation des semences certifiées à Zikiémé et Pissila (sorgho, mil, niébé).

	2007	2008
Production commercialisable (kg)	8 837	16 438
Ventes totales (kg)	6 978	14 565
Ventes / Production (%)	79	89
Achats Etat (kg)	6 257	13 800
Achats Etat / Ventes (%)	90	95

Source : Drahrh Kaya.

Les achats en direct par les petits paysans sont marginaux. Tous ne reviennent pas régulièrement acheter des semences car ils n'éprouvent pas la nécessité d'en changer tous les ans, en particulier pour le sorgho et le niébé, variétés autogames ; ou n'ont pas les moyens financiers pour le faire ; ou restent très attachés à leurs semences traditionnelles qu'ils se procurent le plus souvent hors marché. Parfois, les acheteurs se détournent des semences certifiées, déçus par la qualité du produit (différentiel de rendement faible ou négatif avec les semences traditionnelles, maladies…). Toutefois, les acheteurs de semences améliorées, le plus souvent irréguliers, sont de plus en plus nombreux et aident à faire connaître les semences dans les villages dont ils sont issus.

De plus en plus, les distributeurs d'intrants jouent un rôle d'intermédiaires dans cette filière. Ils ont une bonne connaissance des acheteurs (auprès desquels ils commercialisent d'autres types d'intrants comme les engrais), payent les semences au comptant aux producteurs et rapprochent physiquement les semences de leurs utilisateurs. En effet, ces commerçants sont installés à Kaya avec pignon sur rue, vente permanente, présentation et étiquetage des produits ; mais interviennent aussi sur les grands marchés de la province et même de la région. Ils commercialisent sans difficulté les petites quantités de semences qu'ils achètent.

Une activité très rentable pour les semenciers du fait des achats de l'Etat

Bien que les semenciers enquêtés ne tiennent pas à jour de documents de comptabilité, l'estimation suivante des coûts de production a été construite avec les producteurs lors d'ateliers collectifs (tableau II).

Tableau II. Coûts de production des semences.

	Coût de production (FCFA / ha)	Rendement (kg / ha)	Coût de production (FCFA / kg)	Total produit*	Marge brute
Sorgho – Zikiémé	292 650	1 000	293	537 000	244 350
Niébé – Zikiémé	278 800	850	328	491 300	212 500
Niébé - Pissila	226 235	700	323	481 200	254 965

*Y compris : tiges, glumes, pour le sorgho ; fanes, enveloppes, pour le niébé.

La rentabilité de la production semencière dépend de la localisation et du type de produit (sorgho ou niébé) (tableau II) mais surtout du réseau de commercialisation (tableau III). Notons que la subvention de l'Etat à la filière niébé, quand celui-ci est acheteur de semences, est beaucoup plus importante qu'à la filière sorgho (660 F CFA contre 460 F CFA par kg), entraînant des marges confortables pour le semencier.

Tableau III. Formation des prix.

F CFA / kg	Zikiémé						Pissila		
	Sorgho			Niébé			Niébé		
	Etat	Distri-buteur	Marché local	Etat	Distri-buteur	Marché local	Etat	Union	Marché local
Coût de production	293	293	293	328	328	328	323	323	323
Prix de vente producteur	500	300	425	700	450	500	700	400	500
Marge producteur	207	7	132	372	122	172	377	77	177
% Marge producteur	41	2	31	53	27	34	54	19	35
Prix de vente intermédiaire	40	400		40	550		40	500	
Marge comm. / subvention	-460	100		-660	100		-660	100	

La portée et les limites de l'innovation institutionnelle

Les formes d'organisation des systèmes semenciers ont beaucoup évolué au cours des cinq dernières décennies vers la décentralisation et l'émergence de nouveaux acteurs dans la production et la distribution des semences vivrières, longtemps du seul ressort de l'Etat. Cependant, il existe des marges de progrès pour que le système soit plus efficace, liées à l'amélioration de la coordination au sein de la filière ; et plus durable, liées à la modification du rôle de l'Etat.

Plus de coordination pour plus d'efficacité du système semencier

Le système décrit au Sanmatenga connaît certaines contraintes et défaillances qui sont souvent le fait d'un manque de coordination à plusieurs niveaux. L'amélioration de la coordination des acteurs, Etat compris, dans toute la filière est une condition à plus d'efficacité de l'ensemble du système semencier.

Mieux planifier les commandes de l'Etat

La non-anticipation des intentions et conditions d'achat de l'Etat via l'Unpsb empêche une organisation correcte de la production et des ventes de semences. Le service local de l'agriculture n'est pas informé à temps des quantités souhaitées par l'Etat d'où l'impossibilité pour lui de répondre aux sollicitations des producteurs. Les semenciers ignorent également jusqu'au dernier moment le prix d'achat de leurs semences. Les producteurs déplorent enfin les longs retards de paiement de l'Etat. Ils sont payés environ un an après la récolte, en octobre-novembre pour des livraisons en avril-mai. En 2008, ils ont été payés en août, trop tard encore pour acheter les intrants en juin.

Cela empêche de satisfaire l'Etat dans de bonnes conditions mais aussi de construire des relations commerciales durables avec d'autres acheteurs, débouché résiduel. A Zikiémé, plusieurs paysans, victimes d'inondations et ayant bénéficié de semences étatiques en 2007, devraient négocier désormais leur approvisionnement directement avec le groupement qui a décidé en 2009 de réserver de petites quantités de semences aux clients locaux. A Pissila, les achats non planifiés de l'Etat privent les groupements de la filière niébé des quantités de semences dont ils ont besoin. Sur la récolte d'octobre 2007, l'Union a distribué à ses membres 500 kg de semences alors que les besoins étaient estimés à 2 t. Un protocole d'accord a été trouvé fin 2008 afin d'éviter les « fuites » de semences. L'Union assure désormais les services de stockage et de commercialisation. A la récolte, les semenciers ont déposé leur production dans le magasin de l'Union pour faciliter la certification et la commercialisation. L'Union a fait une avance financière au groupement pour l'achat des intrants. Ainsi, en octobre 2008, l'Union a bloqué toute la production de Pissila (environ 2,4 t) mais celle-ci sera vraisemblablement insuffisante puisque les besoins sont estimés à plus de 3 t. Des négociations pour acheter des semences au groupement de Zikiémé ont été entamées.

Améliorer la circulation des informations entre les acteurs

La grande majorité des utilisateurs potentiels de semences ne connait pas les nouvelles variétés sélectionnées et leurs caractéristiques (précocité, rendement, qualité du fourrage…). En particulier, la distribution des semences par l'Etat a été confiée aux élus locaux (« semences du maire ») et se fait le

plus souvent sans explication sur les conditions de performance des variétés. Ces semences arrivent souvent après dépassement des dates de semis, sans identification des variétés (et donc sans possibilité de s'en procurer ultérieurement) et parfois mélangées avec des semences non certifiées. Par ailleurs, l'appui-conseil et le suivi technique de leur utilisation ne sont pas assurés.

Enfin, l'absence de visibilité sur la demande dans une situation d'instabilité du marché des semences certifiées (offre aléatoire, commandes irrégulières de l'Etat, capacités financières variables des acheteurs…) fait que celui-ci peut s'avérer tour à tour excédentaire ou déficitaire. En situation de production abondante, les producteurs doivent vendre leurs semences pour un usage alimentaire à un prix inférieur à celui de la semence alors que celle-ci se produit à un coût supérieur à celui du grain ordinaire. En situation de disponibilité restreinte, le risque de distribuer et d'acquérir des grains « tout venant » est élevé, dissuadant les acheteurs.

Communiquer au sein du village

L'isolement nécessaire des parcelles semencières impose des compromis à trouver avec le voisinage. Généralement les semenciers consentent des dons de semences ou rendent divers services comme le traitement des parcelles avoisinantes contre les insectes nuisibles (cas du niébé) ou l'encadrement technique de certains producteurs, pour que le voisinage respecte les consignes d'isolement. Ceci grève les dépenses des semenciers mais c'est le prix à payer pour que la semence soit certifiée. Le choix de l'emplacement des champs de semences se fait avec l'ensemble du village. Les semenciers de Zikiémé gèrent bien leurs relations avec les autres villageois tandis que l'exigence d'isolement est parfois très conflictuelle à Pissila.

Moins d'Etat à terme sur le marché semencier pour plus de durabilité ?

Au cours des années 1980, l'Etat a souhaité se désengager d'une intervention directe sur le marché mais il est resté très présent. Les interventions de l'Etat et de ses partenaires techniques et financiers dans la filière semences sont essentiellement orientées par l'objectif d'aider les filières vivrières ou à potentiel de revenus plutôt que l'autonomisation de la filière semences elle-même. A contrario, si on prend le cas de la certification, les capacités de contrôle de l'Etat dans le Sanmatenga ne parviennent pas à couvrir l'ensemble de la production, pourtant encore marginale : le dispositif manque de moyens logistiques pour le suivi de routine dans toute la province, des paysans trop éloignés ne sont pas visités dans le département, le laboratoire d'analyses est en déficit d'équipements, les échantillons analysés sont insuffisants, le processus de certification des semences de manière générale est trop lent.

Pour que l'Etat alloue ses ressources à un appui renforcé au secteur privé plutôt qu'à une intervention directe sur le marché des semences, cela suppose que l'activité semencière soit rentable sans subvention, ce que l'expérience du Sanmatenga n'a qu'en partie démontré. Un des facteurs explicatifs des faibles échanges marchands de semences au Burkina Faso est le niveau élevé de leur prix de vente. A la fois, les coûts de production et les marges des producteurs renchérissent ce prix. La FAO (2008) donne l'exemple du maïs pluvial dont le kg de semences se vend 550 F CFA, contre 240 F CFA au Mali et 300 F CFA au Sénégal, pour un coût de production de 273 F CFA dans la ferme semencière de Loumbila. Ce coût élevé s'explique par un dispositif de production de semences de pré-base et de base lourd (hors charges de personnel, la semence de prébase revient à 1 500 F CFA le kg pour le maïs ou le niébé) et un coût de production élevé pour la semence commerciale : 257 F CFA pour le maïs de contre-saison, 314 F CFA pour le niébé, 305 F CFA pour l'arachide. De plus, dans le cas précis du maïs pluvial, la marge du semencier est de l'ordre de 50 %.

Ainsi, l'activité de production de semences paraît à la fois coûteuse et lucrative, sans doute au détriment d'une plus forte utilisation de semences certifiées par les acheteurs. C'est surtout l'Etat avec l'appui de projets qui peut se permettre d'acheter des semences à un prix suffisamment élevé pour inciter les producteurs à développer cette activité. Pourtant, la dépendance au marché aléatoire de l'Etat pose la question de la pérennisation de cette expérience dans le Sanmatenga. Dans le cas où le système pourrait se passer de la subvention étatique (à étudier au cas par cas), les prix de cession des semences aux différents stades de la filière devraient être négociés de façon à satisfaire à la fois les producteurs et les utilisateurs du produit. La mise à plat du coût de production de la semence et celui du coût de cet intrant dans les comptes d'exploitation des céréaliers sont des éléments à affiner afin de trouver un compromis pour un prix équitable et discuter des gains de productivité réalisables.

Conclusion

A l'image du Mali, il est assez difficile de départager au Burkina Faso si c'est le manque de demande ou d'offre qui contraint le plus l'utilisation des semences améliorées certifiées des produits vivriers tels que le sorgho ou le mil ou même le niébé (Diakité *et al.,* 2008). Mais il y a consensus sur le fait que le secteur privé a un rôle central à jouer dans le développement de marchés semenciers : dans le Sanmatenga, une interprofession vient d'être créée, les distributeurs d'intrants participent au système, une union des producteurs de niébé pourrait se créer à Zikiémé à l'image de Pissila, les dolotières[2] souhaitent collaborer avec les producteurs semenciers pour améliorer la qualité du produit qu'elles utilisent…. Dans la zone étudiée, des dynamiques très diversifiées sont en cours pour améliorer la distribution locale des semences et l'Etat pourrait appuyer ces dynamiques plutôt que d'adopter une approche standardisée. Les producteurs semenciers de Zikiémé sont devenus compétents sur le plan technique, ils partagent leur expérience avec les producteurs individuels et entretiennent de bonnes relations avec les non producteurs de semences. Leur nombre a doublé depuis le démarrage des activités en 1998. Leur stratégie actuelle est le développement de relations commerciales avec les distributeurs d'intrants. A Pissila la stratégie des semenciers est la rénovation d'un partenariat commercial gagnant-gagnant avec l'Union des producteurs de niébé.

Enfin, l'enjeu de l'organisation de la filière et du développement d'un marché semencier dans le Sanmatenga est beaucoup plus important que celui de la situation des quelques groupements que nous avons étudiés dans cette communication. Il concerne des milliers de ménages ruraux dans la Province.

Références bibliographiques

ALMEKINDERS C.J.M., N.P. LOUWARRS, BRUIJN de G.H., 1994. Local seed systems and their importance for an improved seed supply in developing countries. Euphytica 78, 207-216.

BROCKE v.K., TROUCHE G., ZONGO S., BITIE A., BARRO-KONDOMBO C.P., WELTZIEN E., CHANTEREAU J., 2008. Création et amélioration de populations de sorgho à base large avec les agriculteurs au Burkina Faso, Cahiers Agriculture, 17 (2) : 146-153.

DIAKITE L., SIDIBE A., SMALE M., GRUM M., 2008. Seed Value Chains for Sorghum and Millet in mali, a State-Based System in Transition, IFPRI Discussion Paper 00749, February, 35 p.

FAO, 2008. Initiative sur la flambée des prix agricoles. Initiative on Soaring Food Prices (ISFP). Mission d'évaluation de la situation, de consultation des partenaires et d'identification préliminaire d'un plan d'actions, 7-18 avril, 52 p.

TROUCHE G., DA S., PALE G., SOHORO A., OUEDRAOGO O., DEN GOSSO G., 2001. Evaluation participative de nouvelles variétés de sorgho au Burkina. *In* : Actes de l'atelier « La sélection participative : impliquer les utilisateurs dans l'amélioration des plantes », H. Hocdé, J. Lançon et G. Trouche (eds.). Cirad, Montpellier, 5-6 Septembre 2001.

TROUCHE G., CHANTEREAU J., ZONGO J.-D., 1998. Variétés traditionnelles et variétés améliorées de sorgho dans les régions sahéliens. *In* : L. Bacci, F.-N. Reyniers (éds) Le futur des céréales photopériodiques pour une production durable en Afrique tropicale semi-aride. Actes du séminaire international, 27-30 avril 1998, Florence, Italie. Ed. CeSIA, Florence, Italie, Cirad, Montpellier, France.

WELTZIEN E., BROCKE v.K., TOURE A., RATTUNDE F., CHANTEREAU J., 2008. Revues et tendances pour la recherche en sélection participative en Afrique de l'Ouest, Cahiers Agriculture, 17 (2) : 165-171.

2 Fabricantes de *dolo*, boisson alcoolisée obtenue par fermentation de sorgho rouge.